L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien......$12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1842.

Pour Président des Etats-Unis:
HENRY CLAY.

CLAY CLUB.

Les membres du Club Clayiste, sont invités à se réunir dans la nouvelle salle sise à l'encoignure de la rue de la Douane et Exchange Place, lundi soir, 28 du courant, à 6 heures et demie.

Ceux qui désirent faire partie du Club sont invités à se trouver à cette assemblée.

Par ordre du Président,
GEO. C. LAWRASON, } Secrétaires.
W. E. DELAVIGNE, }

M. Clay dans les Attakapas.—Les citoyens de la paroisse de Ste. Marie, sans distinction de parti, se sont assemblés le 16 du courant, à l'effet de prendre des arrangements convenables pour la réception de M. Clay. M. George Royster a été nommé président et John C. Conrad, secrétaire de cette assemblée. L'honorable Alexander Porter a prononcé un discours. Des résolutions ont nommé un comité de vingt-cinq citoyens, en tête desquels se trouve le vénérable Walker Brashear, pour aller attendre M. Clay à Plaquemines et l'accompagner à la résidence qu'il choisira. La résolution suivante a été adoptée:

"Résolu que dans la conviction de cette assemblée, quelles que puissent être les différences d'opinion sur certaines questions de politique générale, ou relativement à l'homme qui doit occuper le premier poste de la république, les opinions d'Henry Clay dans une question d'intérêt public, les efforts qu'il a faits pour défendre ces opinions et surtout les services qu'il a rendus, sont assez grands et assez importans pour lui donner des droits au respect des citoyens de Ste. Marie et pour réclamer d'eux toutes les marques possibles de sympathie; cette assemblée exprime donc l'espérance que l'homme dont l'habileté et le zèle infatigable ont tant fait pour le développement de la principale branche de leur industrie, trouvera dans les citoyens de cette paroisse les preuves d'une reconnaissance égale à ses mérites."

Election contestée.—Le comité chargé de s'assurer de la légalité de l'élection de M. Viavant, à la place de Recorder de la Troisième Municipalité, a commencé son enquête. Comme un grand nombre de témoins doivent être entendus, nous ne connaitrons le résultat de cette enquête que d'ici à quelques jours. En attendant, M. Viavant a été autorisé par le gouverneur à siéger comme recorder: avant-hier a eu lieu sa première séance.

C'est aujourd'hui que doivent avoir lieu les élections d'Aldermen pour représenter les quatrième et cinquième districts de la première municipalité.

Nominations.—Par le gouverneur, en date du 24 du courant

MM. P. A. Rost, Alex. Gordon,
Chas. Derbigny, Alex. Lesseps,
Hugh Lavergne, Alphonse Miltenberger,

ont été nommés administrateurs de la liquidation de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane;

Et MM. James Jarvis, Nathaniel P. Frane,
Pilotes Adjoints pour le port de la Nouvelle Orléans.

INCENDIE.—Hier soir vers 9 heures, le feu s'est déclaré dans une bâtisse en bois occupée par Mme. Claire, et située rue Bagatelle, entre celles Urquhart et Girod, dans la 3ème municipalité. L'eau manquant pour faire jouer les pompes, le feu s'est communiqué aux maisons voisines, et trois ou quatre ont été consumées. Les personnes qui occupaient ces maisons n'ont presque rien pu sauver. Un vieillard nommé François Isaac a entièrement tout perdu dans cet incendie.

Cour du Recorder.—J. B. Pellolio, José Figaralo et Francisco Barclin, ont été examinés hier par le Recorder Bertus et envoyés pardevant la Cour Criminelle.

Ces trois individus sont ceux qui, le 18 du courant, sont entrés dans le magasin d'encan de MM. Vincent & De Feriet et ont essayé de les voler.

La malle a manqué hier au-delà de Montgomery.

Collège Jefferson.—La reconstruction des bâtimens de ce collège, qui avaient été consumés par le feu, est aujourd'hui achevée. L'inauguration du nouvel édifice aura lieu par les séances d'examen, qui commenceront le 5 décembre, et par la distribution, qui est fixée au 8 de ce même mois.

Environ 200 hommes de troupes des 1er et 2me régimens de Dragons des Etats-Unis, sont arrivés hier matin de Baltimore. Ils vont rejoindre leurs corps à l'Arkansas et au Missouri.

Découverte.—M. Philip Reitzel, du comté de Lancaster, Pennsylvanie, a trouvé sur les terres dépendant de son habitation, une grande quantité de terre de Sienne de très bonne qualité.

Millerisme.—Miller le prophète, qui a donné son nom à la secte des Milleristes, est né à Pittsfield (Massachusetts) en 1781; il est actuellement âgé de 61 ans. Il y a 30 ans il est entré dans l'armée des Etats-Unis et y a occupé le grade de capitaine.

Recoltes.—Les journaux que nous avons reçus hier des Attakapas, disent qu'ils ont éprouvé de grands froids qui pourraient beaucoup nuire à la récolte des cannes, mais que fort heureusement les habitans sucriers sont fort avancés dans leur roulaison.

Vols.—Des voleurs ont essayé dernièrement de défoncer les portes de la banque du Canal à Bayou Sarah; ils en ont été empêchés par le caissier, qui s'est éveillé à temps. Plusieurs vols ont été commis dans les environs de Bayou Sarah. On croit qu'une bande de voleurs a fait élection de domicile dans ces parages.

Les nègres qui ont défoncé le magasin de M. Thomas à Bâton Rouge, et qui l'ont volé, ont été condamnés ce matin par le Maire à la peine du fouet, et à rester à la chaîne pendant un certain temps.

On nous écrit de St. Jacques:

Un événement déplorable est venu, il y a peu de jours, plonger cette paroisse dans la consternation. Dimanche dernier, un nommé Charles Wiltz, jardinier de l'habitation de madame Poeyferré, sur la rive opposée et presque vis à vis le couvent du Sacré-Cœur, traversa le fleuve pour voir ses amis avec lesquels il s'amusa jusqu'à six heures du soir; il s'embarqua ensuite seul dans son esquif pour s'en retourner; il ne faisait pas alors très froid. Le lendemain matin vers sept heures, un nègre de l'habitation du gouverneur Roman descendant le fleuve vit l'esquif retenu dans un remou et le malheureux Wiltz couché sans vie dans son embarcation, le juge de paix Cantrelle, assisté d'un jury d'enquête dressa immédiatement un procès verbal constatant la reconnaissance normale du cadavre, mais, chose étrange! pas un docteur n'était présent, ni ne fut appelé pour déterminer les causes d'une mort si étrange et si imprévue.

Jusqu'à présent aucun incident n'a pu nous dire à quelle fatalité Wiltz a dû son sort; il n'était pas bon rameur il est vrai, mais il avait déjà traversé seul le fleuve plusieurs fois. Conduit par la dérive à un mille de l'habitation Poeyferré il jeta une de ses rames à terre et en touchant la rive il dût geler et se meurtrir, deux maculations prononcées qu'il portait à la joue droite et au front expliquent cette cause, et la manière dont il a été trouvé corrobore en quelque sorte ces incidents.

L'infortuné Charles Wiltz était né à Strasbourg (Bas-Rhin), il était âgé d'à peu près 35 ans, il était doué d'une constitution robuste; il avait servi dans les rangs de l'armée française. Quatre ans de braves services en Afrique pour la France, deux blessures dont un coup de feu reçu à la prise d'Oran, son dévouement et son courage habituels lui valurent la croix de chevalier de la Légion d'honneur; il était sous-officier d'artillerie.

Ses nombreux amis, ses compatriotes, lui ont fait les funérailles qui conviennent à un brave, à un honnête homme. Heureux déjà, qu'ils aient pu lui rendre ces derniers devoirs, et plus heureux encore que ces marques de condoléance et de douleur puissent adoucir l'affliction de ses parens lorsqu'ils apprendront une perte si sensible. *Un de vos abonnés.*

THEATRE D'ORLEANS.

ROBERT LE DIABLE 2e REPRÉSENTATION.

La seconde représentation de *Robert le Diable* a beaucoup mieux marché que la première, sans répondre cependant à toutes les exigences. La prima Donna était plus rassurée, le ténor moins enrhumé, la basse taille plus en verve, Alice aussi audacieuse, l'orchestre mieux à son affaire, enfin les chœurs avaient un peu plus de fermeté: l'ensemble s'en est donc ressenti; mais nous n'en sommes pas encore au point que peut atteindre la nouvelle troupe. Quelques répétitions de plus feront grand bien; et dans leur intérêt les artistes et les musiciens doivent se les imposer. *Robert le Diable* est un de ces chefs-d'œuvre pour lesquels on ne saurait montrer trop de respect.

Nous le répétons avec plaisir; l'amélioration obtenue d'une semaine à l'autre dans l'exécution de Robert, est de bon augure pour l'avenir de notre théâtre; elle prouve que les nouveaux artistes ont en eux des ressources réelles susceptibles d'être développées. Les encouragemens ne leur manqueront pas de la part du public; la critique peut donc, sans leur nuire, chercher à les apprécier. Ces appréciations ne seront pas inutiles peut-être à quelques-uns d'entre eux.

Mme. Place est toujours la première dont le nom se présente sous notre plume; et c'est bien naturel; nous n'avons que des éloges à donner à notre prima donna. Elle a chanté deux rôles seulement, et déjà elle est classée; déjà elle a captivé, conquis tous ceux qui l'ont entendue. Sans doute, ceux même qui le plaisent le plus, regrettent qu'elle ne possède pas un instrument moins faible; mais cette faiblesse admise, est-il une imperfection à signaler dans cette charmante cantatrice? Jusqu'à présent du moins nous pouvons hardiment répondre non! Jamais, ni le goût, ni le sentiment, ni l'élégance ne lui font défaut; elle est toujours à la hauteur des difficultés qu'elle aborde, et elle trouve dans la chaleur de son inspiration, dans l'excellence de sa méthode, les ressources que lui refuse une organisation trop frêle. Mme. Place a chanté le rôle d'Isabelle d'une façon supérieure; si l'on excepte cet air de bravoure si étrangement placé dans la bouche d'une femme "La trompette guerrière", air que jamais, à notre connaissance du moins, une cantatrice n'a pu rendre avec succès, elle a triomphé de toutes les difficultés de cette grande musique avec un bonheur inouï; et, chose remarquable! elle l'a dite avec une ampleur qui semblait au premier abord incompatible avec le peu de puissance de sa voix. Oui, Mme. Place chante largement avec une petite voix, et c'est, à notre sens, c'est là le plus rare de ses mérites. Qu'on n'aille pas croire cependant que nous tenions peu de compte des merveilles de vocalisation qu'elle exécute; personne plus que nous ne les apprécie, surtout lorsque ces délicieuses broderies musicales s'achèvent avec une grâce aussi ravissante que la rentrée de la cavatine du second acte. Cette rentrée, ainsi que quelques autres passages non moins heureux, a causé parmi les auditeurs cet espèce de frémissement qui, au théâtre, est, plus encore que les bravos, le signe certain d'un plaisir vivement goûté. Le public du reste donne à Mme. Place mieux que des applaudissemens: il garde pour la bien entendre un silence religieux. C'est là une attention délicate et pleine bon goût.

Les marques de satisfaction qu'il prodigue volontiers à Mlle. Lagier, sont d'une nature un peu plus bruyante; elles sont assorties, nous devons le dire, aux remarquables qualités de "la première forte chanteuse." Mlle. Lagier possède, on le sait, un organe d'une puissance et d'une étendue singulière; sa voix parcourt sans peine toute l'octave du rôle d'*Alice* qui a été écrit pour l'une des cantatrices les plus complètes qu'ait jamais possédé l'opéra Français; elle monte et descend avec une égale facilité, et dans presque tous les régistres elle est pure, fraiche, éclatante; quel malheur que tant de précieuses qualités n'aient pas été perfectionnées par de fortes études musicales! Mais ce qui manque à Mlle. Lagier du côté de la science, elle le possède du côté de l'audace: elle chante avec une vigueur extraordinaire; elle se lance sans la moindre hésitation au travers des mélodies les plus ardues, brave toutes les difficultés, franchit tous les obstacles, et dans cette espèce de course au clocher, elle s'élève, tombe, se relève et retombe avec une intrépidité que rien n'ébranle. Aussi, rencontre-t-elle parfois de ces bonnes fortunes qui n'arrivent qu'aux gens audacieux, et ces bonnes fortunes rachètent presque toujours, aux yeux du public, les nombreuses incorrections où sa fougue l'entraine.

L'expérience n'est pas ce qui manque à M. Blès, la basse-taille; on sent chez ce chanteur une grande habitude de la scène, une habileté musicale fort réelle; il conçoit bien le rôle de Bertram, le rend parfois avec assez de succès, le dit avec intelligence et le chante avec verve; mais tous ces mérites se trouvent un peu compromis par la qualité douteuse de sa voix et par une légère tendance à l'exagération. M. Blès n'est pas une basse-taille de la meilleure espèce; son organe n'a pas ce retentissement sonore et franc qui caractérise les basses véritablement belles: celle de Lablache par exemple, et dans un degré bien moindre, celle de cet admirable Salvatori, que nos dilettanti n'ont pas oublié. La voix de ces chanteurs résonne, toute proportion gardée, comme celle du canon; elle résonne en dehors; la voix de M. Blès, au contraire, résonne en dedans; elle gronde, qu'on nous passe la comparaison, comme le son dans un tuyau d'orgue. Ajoutez à cela qu'en l'écoutant on éprouve toujours une certaine inquiétude pour la justesse de l'intonation. M. Blès, en dépit de ces observations, sera un artiste d'une grande utilité pour notre théâtre, et méritera plus d'une fois, comme il l'a déjà fait dans le rôle de Bertram, les bravos les plus vifs.

Le premier ténor, M. Allard, n'avait pas encore repris, ce nous semble, toute la puissance de ses moyens, à la représentation de jeudi soir, un léger enrouement jetait encore un voile sur presque tous les régistres de sa voix; il a cependant donné quelques notes hautes d'un grand éclat et d'un grand effet, et dans le dernier acte, il a lancé avec une pureté surprenante un *ut* de poitrine si clair, si vibrant, si vigoureux, si métallique, qu'un frémissement électrique a couru parmi tous les auditeurs et que des transports presque frénétiques ont éclaté dans toutes les parties de la salle. Vous dire l'enthousiasme universel, serait chose impossible. "Il a donné l'*ut* de poitrine, disait-on de toutes parts; l'avez vous entendu? c'est bien un *ut*, un *ut* de poitrine!" Pendant les dix dernières minutes du cinquième acte, M. Allard a été un grand chanteur, le plus grand chanteur de l'univers. Il avait donné l'*ut* de poitrine!

Oui, nous le disons franchement, c'est quelque chose de prodigieux sous tous les rapports que cette note; mais une note seule, ou si vous voulez, deux notes, trois notes, six notes dans la voix, suffisent-elles pour constituer un chanteur? Quand Duprez donnait l'*ut* de poitrine, c'était un ornement à sa voix si puissante d'ailleurs, à son merveilleux talent; mais ce n'était qu'un ornement! Malheureusement il n'en est pas ainsi de M. Allard; enlevez ces quelques notes qui en font un *prodige*, il reste un homme doué d'un organe assez franc, mais qui n'a pas été travaillé, dégrossi, poli. Quant à de l'intelligence musicale, quant à de la méthode ne lui en demandez pas encore; il est trop tôt pour avoir de pareilles exigences; c'est à peine si le chanteur sait émettre la voix qu'il possède. Elle ne s'entend guère que lorsqu'il la force. Quand il chante *mezzavoce*, elle est presque sans pouvoir. Elle paraît du reste assez facile et assez flexible; mais elle ne nous donne que des phrases incomplètes, décousues, sans style, sans expression, sans couleur, où rien ne ressort que ces quelques notes que nous avons signalées. Ce chant monotone et terne, dépourvu d'unité, entrecoupé par de rares éclairs, nous fait un peu l'effet de ces feux d'artifices mal agencés où quelques fusées lumineuses jaillissent avec un éclat éblouissant au milieu des lueurs pâles et décolorées qui tombent çà et là des autres pièces. On nous assure que prochainement le feu d'artifice sera tiré avec plus d'ensemble et que les fusées n'en seront plus le seul ornement. Nous le souhaitons de grand cœur.

FRANCE, ETATS-UNIS, ANGLETERRE.

Un journal français qui s'imprime à Londres, le *Courrier de l'Europe*, publie, sur la situation respective de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis des observations fort remarquables, et qui méritent d'être reproduites. C'est au traité du 15 juillet que cette feuille fait remonter la cause des embarras diplomatiques que l'Angleterre éprouve, et de la faiblesse qu'elle a montrée dans ses négociations avec les Etats-Unis. Rien n'est plus vrai que ce point de vue; c'est à sa propre conduite, c'est aux fautes de sa politique en ce qui nous concerne, que l'Angleterre a dû d'être obligée de tout concéder à l'Union-Américaine.

Voici comment s'exprime le *Courrier de l'Europe*.

L'Angleterre en souscrivant aux exigences des Etats-Unis, a subi les conséquences de la conduite de lord Palmerston envers la France, au 15 juillet 1840. Le traité du 15 juillet rompait l'alliance anglo-française rendait *ipso facto* les intérêts de l'Union et de la France parfaitement identiques. Il rétablissait la ligue des marines secondaires. Le vote contre le droit de visite a été une manifestation solennelle des nouvelles dispositions de la France. La lettre de l'amendement de M. J. Lefebvre mentionnait le droit de visite; son esprit allait plus loin, il annonçait que la France se séparait complètement de l'Angleterre. La position du gouvernement américain vis-à-vis de ces deux puissances se trouva aussitôt changée. Il comprit que l'opinion publique et les chambres étant animées du même ressentiment, le cabinet des Tuileries serait entraîné malgré lui dans une voie politique anti-anglaise. Il dressa ses nouvelles batteries en conséquence. Le plan à suivre était tracé par les événemens. Il a été habilement suivi. A la chûte de l'administration Melbourne, les hommes d'état américains ont dû se dire: "Tout est favorable à nos prétentions, élevons-les. La question des limites sera certainement résolue en notre faveur, si nous montrons de la fermeté, que craignons-nous? L'Angleterre est assaillie d'embarras au-dehors et au-dedans, les whigs, ces casse-cou politiques, ont été remplacés par des ministres trop prudens pour aggraver la situation de la Grande-Bretagne par une guerre avec les Etats-Unis d'Amérique. De plus, sir Robert Peel, sachant que la France ne nous laisserait pas écraser, qu'elle forcerait, s'il en était besoin, son gouvernement à intervenir, y regardera à deux fois avant de provoquer une rupture. En homme pratique, qui voit que son pays n'est pas prêt pour la lutte, il acceptera un mal comparativement peu grave, et dont il pourra mesurer l'étendue, plutôt que de courir le risque de recommencer un de ces combats gigantesques, souvent aussi funestes aux vainqueurs qu'aux vaincus. La Grande-Bretagne ne saigne-t-elle pas encore aujourd'hui des blessures que lui a faites Napoléon?" Telles sont, on n'en saurait douter, les considérations, sous l'influence desquelles le gouvernement américain a renoué les négociations relatives aux limites.

Le résultat est connu. M. Webster, comme le dit le *Morning Chronicle*, a *fait capituler* lord Ashburton. L'Angleterre perd non seulement un territoire de 7,000 milles carrés, laisse passer sous la domination de frère Jonathan des populations qui s'étaient mises sous la protection britannique, mais encore souffre qu'il navigue jusqu'à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, c'est-à-dire qu'il traverse à son bon plaisir la colonie de New Brunswick. Ce n'est pas tout. Le gouvernement anglais à l'extrême complaisance de fournir 300,000 dollars pour indemniser les états américains du Maine et du Massachusetts! Nous ne parlons pas des articles du traité relatifs à la suppression de la traite des nègres; ce n'est qu'un vain simulacre de convention. Après avoir affiché de si hautes prétentions à cet égard, l'Angleterre eût mieux consulté sa dignité en ne traitant pas du tout cette question qu'en inclinant d'une manière incomplète. Supposons maintenant que le traité du 15 juillet n'eût pas existé, croit-on que l'Union, plongée dans un effroyable désordre financier, et dont les états sont pour la plupart insolvables, se fût montrée si arrogante avec l'Angleterre? Croit-on que la certitude de la neutralité de la France ne leur eût pas donné à réfléchir? Alors les plus mauvaises chances eussent été de leur côté. A l'exemple de Sir Robert Peel, ils auraient prudemment cédé un membre pour ne pas exposer le corps. La morale de tout ceci, c'est que si lord Palmerston n'eût pas insulté la France, l'Angleterre, qui depuis si long-temps affecte un ton dominateur avec les puissances du second rang, ne se fût pas trouvée réduite à la dure nécessité de baisser pavillon devant les Etats-Unis; c'est que sans la France les prodigieux élémens de force de l'Angleterre se trouvent neutralisés; c'est que deux ans se sont à peine écoulés depuis la grossièreté diplomatique du prédécesseur de Lord Aberdeen, que les événemens se sont chargés d'apprendre au monde qu'il en coûte quelque chose de traiter la France légèrement. Puisse la leçon ne pas être perdue! L'Angleterre a tout à gagner à vivre en bonne intelligence avec nous. Les guerres de la république et de l'empire ont dû la convaincre qu'on peut nous accabler sous le nombre, mais que nous finissons toujours par nous relever. A quoi lui a servi de soudoyer l'Europe contre nous? est-elle plus riche? Non, puisqu'elle est obligée d'ajouter au fardeau écrasant de sa dette un impôt de guerre, l'*income tax*. Sa population est-elle plus heureuse? Non, puisque ses *Workhouses* regorgent de malheureux que la charité publique est impuissante à nourrir. A-t-elle le monopole des marchés de l'univers? La sédition de ses ouvriers, la plupart sans travail, nous dit assez que ce monopole n'est pas fort avantageux. A-t-elle, au moins, étouffé sa rivale? Non, car la France est plus riche et plus puissante que jamais. Toutes deux viennent d'avoir recours à un emprunt:

A Londres, la ville de l'univers qui renferme les plus grandes fortunes, on n'a pu parfaire la somme demandée, bien qu'on reçût la moitié en bons de l'échiquier; à Paris, l'emprunt a été couvert le jour même de sa mise en adjudication, et a produit, dit-on, en quelques minutes, à M. de Rothschild, plusieurs millions de bénéfice. On se figurerait que la banque d'Angleterre, vu l'habileté financière inhérente au sol, est un modèle d'organisation. Tout au contraire, rien n'est plus embrouillé que sa comptabilité. Les journaux anglais ne manquent jamais de s'extasier sur l'admirable clarté qui distingue les rapports annuels du gouverneur de la banque de France. Ils nous envient le jeu si régulier, si précis, de tous les rouages de cette grande machine. Qui aurait pu prévoir en 1815 que vingt-quatre ans plus tard la banque de France prêterait à sa bonne sœur de Londres 50 millions de francs pour l'empêcher de suspendre ses paiemens? Il résulte de toutes ces comparaisons, qui ne sont pas à notre désavantage, que le sang prodigué par Pitt pour noyer en France la liberté dans son berceau, est retombé sur la tête de ses concitoyens. Cet homme d'état a complètement échoué dans sa politique. Il voulait nous abattre; nous sommes riches et forts, et son pays, auquel son patriotisme malheureux a fait tant de mal, est encore à en chercher le remède. Ce que l'Angleterre, toute puissante, secondée du fanatisme absolutiste des monarques de l'Europe, n'a pas su accomplir, l'Angleterre, traînant le boulet de sa dette, manquant de travail et de pain pour une population qui augmente de deux millions tous les dix ans, ne pouvant plus guère persuader aux rois de courir le risque de voir envahir leurs états par les armées françaises; l'Angleterre, disons-nous, avec tous ses embarras actuels, est moins en position que jamais d'être l'ame d'une coalition.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraiche étant de $4 30 par baril, d'après le tarif, les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, à partir de lundi, 28 du courant. Les pains de seconde qualité devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces.

Nouvelle Orléans, le 25 novembre 1842.

Décédé hier matin, à 7 1/2 heures A. M., à la paroisse St. Jean Baptiste, Monsieur ANTOINE FOUCHER, Senior, à l'âge de 84 ans. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister, sans autres invitations, au convoi funèbre qui partira à 4 1/2 heures précises. Son corps sera exposé chez M. J. E. Fourès, rue Ste. Anne, No. 166.
26 nov—1

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 25 novembre 1842.

Nous n'avons presque rien à signaler sur le marché depuis notre rapport de mardi dernier. Les transactions en sucre et coton ont été très importantes, mais tous les autres articles du commerce sont restés dans le même état de dépression. Les produits de l'Ouest manquent toujours sur place à cause de l'interruption de la navigation de l'Ohio.

Les changemens survenus sur le marché monétaire ne sont pas bien importants; le taux du change a baissé, et depuis quelques jours les traites sont offertes en vente en quantité considérable. Les billets de municipalités se sont tant soit peu améliorés: nous les cotons de 14 1/2 à 14 pour cent d'escompte.

Le temps a été assez favorable aux affaires de l'intérieur. Le fleuve est toujours au même degré.

COTON—Arrivé depuis le 22 du courant, de Louisiane et Mississippi 13,661 balles; Tennessee 973; Arkansas 77 balles: Ensemble 14,711 balles: Expédiés dans le même espace de temps, pour Liverpool 2/21 balles; Europe 1,861; la Havane 665; New York 218, Boston 2,900 Ensemble 6,630 balles. Ce qui augmente le stock de 8,081 balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 100,606 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,489
Reçu depuis trois jours,	14,711	
Antérieurement,	209,001	223,719
		228,168
Expédié depuis trois jours,	6,630	
Antérieurement,	119,914	126,444
Stock en mains		101,606

Depuis notre rapport de mardi dernier des transactions importantes ont eu lieu sur le marché au coton. Ces transactions sont dues, dit-on, à la légère concession faite dans leurs prétentions par les détenteurs. Cette concession cependant a été si légère que c'est à peine si elle mérite d'être signalée, car nous sommes d'opinion que le marché était encore plus ferme que jamais, aussi laissons-nous subsister nos cotes. Mercredi le marché a été très calme, on a seulement disposé de 2,000 balles, hier et aujourd'hui la demande a été très animée, 11,000 balles ont changé de mains, en très grande partie pour France et Angleterre, les acheteurs pour le Nord n'ayant que fort peu opéré.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi:

Ordinaire et bas, de	4 1/4 à 4 1/4
Ordinaire,	5 3/4 à 6
Bon ordinaire,	6 1/4 à 6 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/4 à 7 1/2
Petit courant et courant,	8 à 8 1/2
Bon courant,	9 à 00

TABAC—Nous n'avons aucun changement à signaler dans l'état général du marché. Nous n'avons eu vente de parler d'aucune vente depuis notre dernier rapport. Les arrivages ne s'effectuent toujours que lentement, mais avant peu ils seront plus fréquens. Les rapports qui nous parviennent concernant la nouvelle récolte sont toujours très avantageux.

Arrivé depuis le 21 du courant, 23 boucauts: Expédié dans le même espace de temps, pour l'Europe 5 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1842—Septembre 1, Stock en main		2255
Reçu depuis trois jours,	23	
Antérieurement.	2,453	2,476
		4,731
Expédié depuis trois jours,	5	
Antérieurement,	3,986	3,991
Stock en mains		740

SUCRE—Il ne s'est fait que peu de transactions pour l'expédition depuis notre dernier rapport, mais des quantités considérables ayant changé de mains pour la spéculation et n'ayant point été enlevées de la plate-forme, une portion du stock se trouve être de secondes mains, et on en demande une augmentation. Les prix quoique très fermes n'ont subi aucun changement. Nous continuons à coter les qualités extrêmes de 3 à 5. Nous n'avons été informé d'aucune vente sur habitation. Les sucres de la Havane sont calmes aux prix portés à nos dernières cotes.

MELASSE—Les prix cotés à notre dernier rapport se sont bien maintenus, malgré le peu de ventes qui ait eu lieu dans cette période. Nous cotons 16 cents les barils en chêne et 17 les barils en cypre. Aucune vente sur habitation n'est parvenue à notre connaissance.

FARINE—Le marché a conservé le même état de calme, mais il n'y a que peu d'arrivages, les détenteurs se montrent très fermes. Nous cotons la superfine $3 75, en faisant observer que les ventes n'ont principalement lieu que par petits lots.

PRODUITS DE L'OUEST—L'interruption continue de la navigation de l'Ohio, fait que le marché aux provisions est toujours dans le même état de calme. Les ventes n'ont lieu que par petits lots, pour les besoins de la consommation de la ville et des environs. Les prix sont les mêmes.

WHISKEY—Les transactions sont toujours très limitées, mais vu le peu d'arrivages, les détenteurs se montrent très fermes à 20 cents le rectifié.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Les différentes descriptions de ces articles sont en très bonne demande, et le marché est très ferme à nos dernières cotes, comme suit:

Toile du Kentucky 12 à 14 comptant, de 15 à 16 à terme, de Inde 13 à 17; Corde du Kentucky de 5 à 6 comptant et à termes.

CAFÉ—Sans changement, la demande est toujours très limitée.

SEL—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente de cargaison. Les prix en magasin n'ont pas changé. Nous cotons le gros $1 37 1/2, fin $1 62 1/2.

CHANGE—Malgré les grandes transactions qui se sont faites sur le marché au coton, durant ces derniers jours, le taux du change s'est bien maintenu. Les traites sont actuellement en bonne demande.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	2 à	p. ct. de prime.
France,	5 50 à 5 60	do
New-York, 60 jours de vue	2 1/2 à 3	d'escompte.
Do 30 do do		do
Do à vue		do
Checks,	1 à 1	do
Philadelphie 60 jours de vue,	3 à	do
Do à vue	1 à	do
Boston 60 jours	2 1/2 à 3	do

FRET—Le taux n'a pas changé, plusieurs navires ont été affrétés aux cotes ci-après.

FRET.

Coton pour Liverpool	1/2d	
Do de Havre,	1 cent	
Do de New York,	5/8	par livre
Do de Boston,	5/8	do
Tabac pour Cowes,	00 à 00	
Do de Londres directement,	00 à 00	
Do de New York,	5 00 à 00	
Do de Boston,	5 00 à 00	
Do de Philadelphie,	0 à 00	

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Coux de $1000	1 1/2 à 2 pr ct	d'escompte
do 500	1 à 1 1/2	do
do 50 et 100	1 à 1	do
Espèces	pair	
Billets de la Banque de l'Union	pair	
do Artisans & Commerçans	pair	
do Louisiane	pair	
do Cité	pair	
do Commerce	pair	
do Etat de la Louisiane	pair à 1 p.c.	escompte
do Consolidée	20 à 25	do
do Canal	3 1/2 à 5	do
do Carrollton	3 1/2 à 5	do
do Citoyens	20 à 21	do
do Améliorations	60 à 00	do
do Atchafalaya	67 à 70	do
do Exchange	00 à 00	do
do Orléans	00 à 00	do
do de la 1re et 2de Municipalités	13 1/2 à 14	do
do 3me do	00 à 00	do
do Alabama	16 à 18	do
do Kentucky	pair à 2 p. cent	do
do Tennessee	2 à 5	do
do Ohio	3 à 5	do
do Illinois	60 à 00	do
do Indiana	4 à 5	do

On a besoin d'une femme de couleur acclimatée cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, à la quelle on donnera de bons gages, s'adresser au No. 110 rue de Canal. 24 nov—5

CANDIDATS.

Sur l'invitation spéciale de plusieurs citoyens respectables, M. CHEVALIER JUMONVILLE a consenti à se laisser porter comme candidat à la place d'Alderman du cinquième District, en remplacement de M. C. Romes, démissionnaire. 26 nov—3

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer Mr. PAUL EMILE LABRECHE, comme candidat à la place d'Alderman du 5me. District.
18 nov—8

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre estimable feuille, M. J. C. DUPIN, candidat comme alderman du 5me. District, en remplacement de M. C. Romes, démissionnaire: il sera soutenu par un grand nombre de votans.
17 nov—9 PLUSIEURS CITOYENS.

Messieurs les éditeurs,
Veuillez annoncer que M. LOUIS SÉRÉ, sera soutenu comme candidat à la place d'Alderman du Quatrième District de la Première Municipalité, en remplacement de M. E. Benioit démissionnaire, par
17 nov UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Sharon, Farington, Liverpool, S & J P Whitney
Champlain, Miller, Angleterre, W H Haynes
Brick Clifford, Jones, Halifax, N S, J C Boyde
Puritan, Ulmer, New York, F P Book
Eliza, Henry, New York, L M Isnie
Goel. Chattahoochee, Duane, New York, A Kearney
William, Roberts, Key West, Barelli & co
Barton, Lawless, Grand Caillou, Bailey & Baxter
D B Small, Wathington, Key West, Barelli & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Panther, Davis, des Passes—avec le navire Kentucky.
Bateau de remorque Adriatic, Sprinkle, des Passes, avec la barque Volga.
Bateau de remorque Claiborne, Davis, des Passes—avec le navire Napier, et la barque Amos Patten.
Navire Victoria, McMahon, de Belfast.
Navire Kentucky, Rogers, de Boston.
Navire Napier, Sandford, de Baltimore.
Barque Amos Patten, Thompson, de Boston.
Barque Volga, Harwood, de la Havane.
Goel. Swallow, Shannon, d'Apalachicola.
Goel. Mermion, Smith, de la Mobile.
Goel. Charlotte, Johnson, de la Mobile.
Goel. Commercial, Peterson, de la Mobile.
Goel. Mobile, Perry, de Pensacola.
Steamer Maid of Kentucky, Lillard, Vicksburg.
" Baton Rouge, Walworth, Natchez.
" Elizabeth, Miller, de Marietta, Ohio.
" Eclipse, Moore, Memphis.
" Rogue Home, Johnson, Fort Adams.
" Clarion, Andrews, St. Louis.
" Cote Joyeuse, Kimball, d'Alexandrie.

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR.

L'Acadia, de Liverpool,	4 nov.	de Boston,	1er. déc.
Le Columbia,	19 nov.	do "	17 déc.
La Britannia,	4 déc.	do "	1er. jan.

Les consignataires du coton ci-après, par le North Alabama sont invités à se rendre chez les soussignés pour y régler leur compte de fret et de sauvetage: China Hill 2 W dans un diamond; 2 D. Hunt; 1 S. D. Walker; 2 Bold. hill; 1 C. S, Prince; 1 B. 2 Botany Bay; 1 Moundplace; 1 W. 2.
25 nov FRANKLIN & HENDERSON, 86, Gravier

Le navire DIADEM et la barque SARAH HAND, seront expédiés aujourd'hui, le premier pour le Havre et l'autre pour Bordeaux. Les chargeurs sont invités à munir de leurs papiers d'exportation. L. H. GALE,
26 nov 96, rue Commune

Le steamer BRILLIANT, capt. Hart, ayant pris des arrangements avec les habitants du bayou Lafourche, la commencé à étendre ses voyages hebdomadaires jusqu'à la depuis le 16 novembre: il partira tous les mercredis à 10 heures A. M. STATSON & AVERY. 23 nov.

MR. FREDERIC WEIL, rue Royale No. 201, prévient le public, qu'il vient de recevoir un assortiment de PIANOS DE PLEYEL, dans tous les genres, ainsi que plusieurs pianos anglais de COLLARD & COLLARD.
26 nov—9

AVIS AUX GOURMETS.

MR. BERNARD, régisseur du Théâtre d'Orléans, a l'honneur de prévenir messieurs les amateurs, qu'il vient de lui arriver par le Nashville, un assortiment de vin de Champagne Sillery Mousseux de 1ère qualité, acheté et choisi par lui sur les lieux.
Qu'on se le dise.
26 nov— BERNARD.

LE docteur FORMENTO a transporté son domicile dans la rue Royale, No. 103, à côté de la Banque de l'Etat de la Louisiane. 26 nov—2

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société existant ci-devant entre les soussignés, sous la raison de Thayer & Cushing, a été dissoute par consentement mutuel. Les affaires seront réglées par l'un des associés.
N F THAYER,
WILLIAM L. CUSHING.

Le soussigné sera visible au magasin de W. H. Davis, No. 23, Vieille Levée.
26 nov—6 WM. L. CUSHING.

PEET & MORTON, No. 17, rue de Chartres (anciennement Peet & North) reçoivent actuellement et continueront à recevoir par les paquebots réguliers de New-York, Boston et Philadelphie un grand stock complet de marchandises sèches, consistant en grande partie en Raymon blancs de Kentucky pour nègres, &c. [illegible] tapis de laine épaisse, couvertures de lits bordées en coton, chaussettes de laine pour nègres, toile blanche à drap et chemise, coton écru, [illegible] rouge et jaune, étoffes à carreaux pour tabliers, flanelle de Canton blanche et écrue, cotonnades, [illegible] mousseline de laine, bombazine noir, serges, sergé cuir, calicots, [illegible] et un assortiment complet de marchandises sèches. Les habitans, les marchands à la côte et les marchands commissionnaires, sont invités à venir examiner ce stock de marchandises fraîches avant de faire leurs achats ailleurs. PEET & MORTON,
26 nov 17, rue de Chartres.

LES soussignés désirent attirer l'attention du public sur une Lampe Solaire nouvellement inventée pour l'usage de la table, produisant certainement une lumière plus brillante que celle de toutes les lampes inventées jusqu'à présent. La Lampe Solaire diffère essentiellement des lampes mécaniques et coûte moitié moins; elle brûle très bien avec de l'huile commune épurée d'hiver. Cette lampe se nettoie avec beaucoup plus de facilité que la lampe Carcel, et est moins susceptible de se déranger.

Ils invitent aussi l'attention du public sur le bel assortiment d'articles pour ménage actuellement envoyé, consistant en lampes et chandeliers, girandoles, argenterie et plaqué, couteaux, pendules, &c. &c. Aussi, un bel assortiment de métal Britannia, de beaux dessins nouveaux, consistant en cafetières et théières, sucriers, crémiers, &c. dernièrement reçus et à vendre par
26 nov. HYDE & GOODRICH, 16, Chartres

TOILE D'EMBALLAGE—de la marque de "[illegible] Patent" constamment en vente à des termes libéraux par MARTIN, OWEN & Co.
26 nov—6 100, Tchoupitoulas.

SAVON de Marseille, Amandes, Salaisons assorties, &c.
60 caisses savon de Marseille,
6 balles amandes coque tendre,
125 caisses salaisons assorties,
10 tierçons vinaigre,
40 caisses curaçao,
40 do. marasquin,
7 jarres fruits cristallisés,
60 paniers bouteilles vides,
3 jarres saucissons frais, à vendre par
26 nov AUG MOLIER, 90, St. Louis

VINS rouges en barriques et demi-barriques, de. Muscat,
Liqueurs assorties, à vendre par
26 nov AUG MOLIER, 90, St. Louis

BOUCHONS—20 balles bouchons en sacs de [illegible] chaque; 20 do. en balles de 50,000, à vendre par
26 nov AUG. MOLIER, 90, St. Louis

VINS rouges en caisses—2,000 caisses vin rouge St. Julien et St. Estèphe Medoc, à vendre par
26 nov AUG. MOLIER, 90, St. Louis

HUILE D'OLIVES—200 paniers huile d'olives de la marque Plagniol, en bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par
26 nov AUG. MOLIER, 90, St. Louis

MAQUEREAUX—En barils, demi et quarts, au débarquement du navire Charlotte, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.,
26 nov. 47, Commune

BEURRE de l'Ouest—30 fréquins venant de débarquer, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
26 nov 47, Commune

COTON Lowell—250 balles 7/8 et 4/4, en magasin et à vendre par HARROD, DARLING & Co.
26 nov 47, Commune

MORUE—200 caisses belle morue, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
26 nov 47, Commune

BOTTES, Souliers et Brodequins—214 caisses en débarquement du navire United States, à vendre par
26 nov R. G. HOBBS, 24, Douane.

AVANCES—Nous ferons des avances libérales d'argent sur les envois de toute espèce de produits, faits à nos amis à Boston et à New-York.
HARROD, DARLING & Co.,
26 nov 47, Commune.

RIZ—40 barriques riz de Charleston, à vendre par
25 nov GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras, enc. Magazine

CAFE—400 sacs café de Rio, 100 do de la Havane, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
26 nov 47, Poydras, encoignure Magasine

BLANC de Baleine—400 caisses excellente marque de New Bedford, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
26 nov 47, Poydras, encoignure Magasine

PAILLASSONS—6 balles paillassons de Canton, nouveau modèle, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
26 nov 49, Commune.

CHAPEAUX—150 caisses chapeaux noirs et gris, de Russie, slem en soie, en fourrure et castimir, à le coté à larges bords, à vendre par
26 nov FROST & Co, 10, Magasins.

CIRAGE—5 barils de qualité supérieure, marque de Mason, à vendre par
26 nov FROST & Co, 10, Magasine.

HABILLEMENTS—Un assortiment général à bas prix, constamment en vente par
26 nov FROST & Co, 10, Magasine

MAISON A LOUER ou à vendre—A louer présentement, une maison à étages en briques, située No. 60, rue des Remparts entre Conti et Bienville. Cette maison est en bon état de location et est pourvue de water work.
S'adresser à MM. de Geer et Riffard, No, 25, rue de Chartres entre Bienville et Douane. 26 nov—3

A LOUER—Une jolie résidence de famille, No. 23, rue Bourbon. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à
GEO. & CHS. URQUHART,
26 nov—5 No. 97, rue de la Douane.

$10 DE RECOMPENSE.

PERDU du steamer Brilliant, une balle de coton marquée M Courtney. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque pourra donner des informations pouvant la faire retrouver.
24 nov STETSON & AVERY, 60, Gravier.

A LOUER—Les Maisons nos. 130 et 134, rue des des Magasins, convenables pour pension.
Deux Magasins au-dessous de ci-lieu ci-dessus, à la rue des Magasins, presque vis-à-vis la presse à coton de Penn.
Un très large Magasin rue Foucher, ayant aussi un jeu sur la rue des Magasins.
Pour les conditions, s'adresser à la Banque du Commerce à GEO. O. HALL,
24 nov Caissier.

BEURRE—40 barillets, en débarquement du Jean d'Arc, à vendre par JOS. LANDIS,
26 nov 14, Poydras.

FARINE—200 barils superfine, reçue par le Mont-Vernon, à vendre par
26 nov HEWETT, HERAN & Co. 60, Camp.

AVIS.

J. DUCOURNEAU & Co., 149, rue de Chartres, viennent de recevoir par les navires Taglioni et Andelle, un assortiment complet de tout ce qu'il y a de plus fashionable pour homme, savoir: Paletots nouveau genre, redingotes et habits noirs en drap très soignés, pantalons en casimir noir et en couleurs, de façonné grand et petit carreau, nouveau genre, gilets cachemire brodés à col, de satin noir, de velour brodé et à schal, cravates noires, cols, &c. en couleur, écharpes de tout couleur, un assortiment de draps et casimir noir et en couleurs de meilleure fabrique de France. Aussi, bretelles, caleçons, gilets, cols, et en toile, &c. &c. 26 nov—4

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MR. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, demeure actuellement No. 64, rue Royale, entre Bienville et Douane.
Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 25 nov

L E soussigné vient de recevoir par le navire Taglioni un assortiment de MUSIQUE NOUVELLE, Romances, &c. &c. &c. Cordes de Naples et de Paris, pour violon, guitare, harpe, basse et contrebasse.
Cordage, &c. &c. qu'il offre à vendre à bas prix en gros ou en détail pour du comptant.
T. E. BENOIT,
26 nov. encoignure Chartres et Jefferson.

COUVERTURES françaises, 3 points, à vendre par
24 nov J. ALBERT, 22 St. Louis

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 27 NOVEMBRE 1842

La reprise de:
LA GRACE DE DIEU!
Drame-Vaudeville en cinq actes, de Dennery.
La reprise de:
LES RENDEZ VOUS BOURGEOIS,
Opéra en un acte, de Nicolo.
Le spectacle commencera à six heures et demie

Incessamment la reprise de:
DOMINO NOIR,
Opéra en trois actes.
Et la reprise de:
GUILLAUME TELL,
Grand opéra de Rossini.

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARÉ ET MASQUÉ.

Les DIMANCHE,
MARDI et
JEUDI de chaque semaine.
Prix d'entrée,—Cavaliers, ... $ 1.
L'orchestre, sous le rapport du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement un des meilleurs de la ville: il exécutera toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre. 8 nov—

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (d'une heure entière chaque), à dix-huit piastres par mois. 12 nov—9

VENTES DE SHERIF.

No. 5,489—La Banque des Artisans vs. E. A. & E. A. Vance.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique du consentement des parties, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le lundi 28 novembre 1842, à midi:

Soixante-dix actions du fonds capital de la dite Banque des Artisans, saisies dans l'affaire ci-dessus.
Ces actions sont payées en plein, conformément à la charte, c'est à dire $40 chaque.
Conditions:—comptant.
L. A. DUCROS,
26 nov—9 Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 4,431—John Duggan pour usage etc. vs. Joseph M. Howell & Stiles Miller.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi, 26 novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre, désigné par le No. deux de l'îlot No. neuf, situé derrière le faubourg Ste. Marie, de cette ville, mesurant ledit lot, trente pieds de face à la rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française.

Ensemble avec toutes les améliorations, les droits, privilèges et servitudes y attachés, ainsi qu'il appert du plan dressé par L. J. Pilié et Springbett, voyers, daté le 21 juillet 1888, et annexé à un acte au rapport de David F. McCay, notaire public, en date du 5 octobre 1839, lequel lot est une portion du No. HUIT.
Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,
26 oct—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 5430—Jean Bezou vs. Basile R. Crocker, h. e. t.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St Louis, le samedi 26 novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé derrière cette ville, coté Est du Bayou St. Jean, désigné par le No. Six, sur un plan fait par Chs F Zimpel, voyer, le 29 avril 1836 et déposé en l'étude de L. Feraud, notaire.

Ledit lot mesurant, au pied américain, trente pieds de face au chemin du Bayou, sur deux cents pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses en briques et améliorations qui existent dessus.
Conditions, comptant. L. A DUCROS,
25 oct—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

LEÇONS DE MUSIQUE.

MR. & MADAME SAMBERGER, étant décidés à se fixer à la Nouvelle Orléans, se proposent d'y professer la musique vocale et instrumentale.
Ils offrent leurs services pour donner des leçons de chant en Italien, Français et Anglais, de piano, de solfège et d'accompagnement.
Les leçons seront données, au choix des parens et des élèves, soit en ville, soit à leur demeure, No. 17, rue d'Orléans. 21 nov—30

BANQUE DE CARROLLTON.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu le lundi, 19 décembre, au local de la Banque, rue du Canal, à 4 heures et demie P. M. Cette assemblée est convoquée conformément à une résolution adoptée à une assemblée générale des dits actionnaires, le 28 mars dernier.
Par ordre du Bureau.
26 nov JOHN NICHOLSON, Caissier.

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, graveurs de billets de banque, encoignure des rues Royale et Canal, ont ouvert de nouveau leur atelier, et sont prêts à exécuter les ordres de gravure et d'impression qu'on leur donnera, avec précision et promptitude. Les prix sont les mêmes que ceux de New-York et Philadelphie. Papiers à billets de banque, constamment en mains—Aussi, checks gravés, papiers à billets, traites et bills de chargement, etc.
19 nov—6

UN jeune homme parlant français, anglais et allemand, et pouvant enseigner la musique sur le piano, désire se placer comme instituteur dans une famille en ville ou à la campagne. Il donnera les renseignements les plus recommandables. S'adresser à M.
DESRAYAUX,
21 nov—6 rue des Remparts, encoignure Bienville.

HABILLEMENTS FRANÇAIS.

Très soignés et à bon marché, importés et à vendre par
BATAILLE & BIGEY,
86, Rue de Chartres.

EN outre des marchandises arrivées pour les soussignés par le navire Canton, ils reçoivent en ce moment par le Nashville et l'Hudson, un assortiment d'articles de mode pour les Messieurs, savoir:
Redingottes noires et de couleur, drap très fin,
Habits de do. do.
Palletots, drap artichaud, Pilote et Castor, formes nouvelles,
Pantalons casimir et satin noir,
do. casimir, cotelé, nouveauté de toutes couleurs,
Do. de do. 1/2 saison,
Manteaux à la mode,
Robes de chambre, do. doublées soie et laine,
Gilets cachemire, croisés et à schal,
do. satin, piqué, velour &c. croisés et schal.
Cravates noires en satin, gros grains et taffetas, de 5/4, 7/8 et 6/4.
Do. fantaisies, longues et carrées, ce qu'il y a de plus nouveau,
Chemises françaises de toutes qualités,
Gants, foulards, bretelles, brosses, parfumerie, parapluies, &c. &c.
Chapeaux soie et castor, formes nouvelles, en gros et en détail.
6 pièces drap français superfins, à vendre au prix coutant.
1 nov BATAILLE & BIGEY, 86, rue de Chartres.

T. J. COOLEY,
Avocat,

Bureau No. 4, Exchange Place, au parterre.
A REPRIS l'exercice de sa profession, et s'occupera des affaires dans les Cours de cette ville, ainsi que celles de la Cour de District dans la paroisse de la Pointe-Coupée.
18 oct—6m

A LOUER—Une bonne domestique, [illegible] chisseuse et repasseuse. Aussi un nègre bon domestique de table et de magasin. S'adresser au No 70, rue de Camp. 21 nov

ON demande plusieurs femmes de couleur pour les employer à vendre des marchandises sèches en ville S'adresser au magasin de l'encoignure Bourbon et Saint Pierre. 21 nov—5

EAU-DE-VIE de pêche, très vieille, à vendre par
21 nov. MANUEL BLASCO, 36, Commune

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par
21 nov. MANUEL BLASCO, 36, Commune

CAFE de la Havane, à vendre par
21 nov. MANUEL BLASCO, 36, Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment général des meilleures marques, constamment en mains, à vendre par MANUEL BLASCO,
21 nov. 36, Commune

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES sieurs GARNIER FRERES informent leurs amis et le public qu'ils ont transféré leur magasin de la Levée à la rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, No. 129. Ils offrent de vendre leur confection à 50 p. 100 au-dessous de leur valeur. 19 nov—6

COTON ECRUS—20 balles 4/4 dernièrement reçus, à vendre à bas prix pour du comptant par
NORTH & BROTHER,
18 nov 13 Chartres

RICHES NOUVEAUTES, VENTE AU COMPTANT!

THEODORE, rue de Chartres 150, a l'honneur d'informer le public, qu'il arrive de Paris avec un large assortiment de ganterie, bonneterie, parfumerie, tabletterie, nouvelles écharpes, cravattes, chemises nouvelle façon, foulards, nécessaires pour toilette, jolies bourses, gravures, modes; 50 perruques, toupets, nattes, bandeaux, frisettes. Le tout fraichement confectionné et infiniment varié, offrant tous les avantages désirables par la diminution des prix. 19 nov—12

A LOUER—Le bas de la maison située rue de la Douane, No. 94.—Ce logement est très convenable pour faire un office d'avocat, de notaire, &c. &c. S'adresser chez MM. TOOLE & BARBIERE, rue de Chartres, No. 90 ou sur les lieux. 17sept

A VENDRE OU A LOUER, pour cause de départ, un Fonds de Restaurant et de Pension, avec le privilège de garder la maison dont les sous-locations donnent le logement pour rien.
Aussi—A VENDRE une petite Fabrique de Vinaigre, bien organisée.
S'adresser sur les lieux, No. 150, Vieille-Levée.
21 nov

SUCRE—Plusieurs récoltes sur habitation, au bas de la ville, à vendre par
RICHARDSON, PHILIPPON & Co,
21 nov—6 Rue Bourbon entre Conti et St. Louis

INDIGO—Excellente qualité, à vendre en magasin par
J. M. CABALLERO,
21 nov. 32, Vieille-Levée

CAFE de la Havane—En magasin, à vendre par
24 nov J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un assortiment général de marques de choix, en magasin, à vendre par
21 nov. J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée

SUCRE blanc et brut de la Havane, en magasin, à vendre par
24 nov. J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée

CAFE et Sucre de la Havane—90 sacs café fin vert; sucre blanc et brun, à vendre par
J. ALBERT, 22 St Louis

CERISES à l'eau-de-vie—150 caisses cerises à l'eau-de-vie en débarquement du navire Nashville, et à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis 24 nov

AMANDES et pruneaux—Amandes coque molle et pruneaux choix sur choix, à vendre par
J. ALBERT,
24 nov 22 St. Louis

TOILE à voile impériale, anglaise et de coton de divers numéros, à vendre par J. ALBERT,
24 nov 22 St. Louis

VERRE à vitre de toutes grandeurs, à vendre par
J. ALBERT,
24 nov 22 St. Louis

PEINTURE blanche, clous, plomb de chasse et ferrures françaises numéros assortis, à vendre par
24 nov J. ALBERT, 22 St. Louis

DAMEJEANNES françaises de cinq gallons, à vendre par J. ALBERT,
24 nov 22 St. Louis

SEL A BORD—2450 sacs sel commun, et 500 do. fin, en débarquement du navire Lord Seaton, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
21 nov GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

BEURRE et Fromage de Goshen.—50 fréquins beurre de première qualité, et 100 caisses fromage, en magasin et à vendre par
24 nov GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

BIERRE BLANCHE—50 barils de Beveridge & Co., en magasin et à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

TABAC A CHIQUER—120 caisses marques favorites, à vendre par
24 nov GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

FOIN—300 balles foin du nord, en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
21 nov 60, Camp.

RIZ—10 barriques riz de Charleston, à vendre par
GEO. E. CLIFFORD,
47, Poydras.

CAFE de Rio et de la Havane—400 sacs café à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
47, Poydras.

BLANC de Baleine—450 caisses New Bedford, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
47, Poydras.

HUILE de Graine—6 barils, en débarquement du Jean d'Arc, à vendre par
24 nov JOS. LANDIS, 14, Poydras.

AVIS

MME. GARLEPIED, rue Royale, 112, a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés samedi 26 du courant.
26 nov—3

MADAME VINCENT a l'honneur de prévenir les dames de cette ville, qu'elle fera l'ouverture de plusieurs caisses de nouveautés, jeudi prochain 24 du courant.
Elle a surtout un choix de chapeaux dont le bon goût mérite de fixer l'attention. On en trouvera aussi, qu'elle vendra à $6.
Rue Bourbon entre les rues St. Pierre et Orléans.
26 nov—3

VENTE POUR CAUSE DE LIQUIDATION A TRES BAS PRIX.—Mme. LEON, rue Royale, 166, a l'honneur de prévenir les Dames, qu'elle vient de recevoir de France par le navire Columbus, un beau choix de MARCHANDISES, dont elle fera l'ouverture jeudi 24 novembre.
Chapeaux de soie pour dames et enfants.
Capotes en velours et en soie.
Corsets, ombrelles, parapluies, franges assorties, &c. &c.
Nota—Les marchands trouveront un assortiment d'étoffes de soie pour chapeaux, rubans, fleurs et fournitures de modes, ainsi que jouets d'enfans et poupées, à très bon compte. 19 nov—30

MADAME FREMINEAU a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers navires de France, un bel assortiment de CAMAILS et autres articles de nouveautés à des prix très modérés, et qu'elle en fera l'ouverture jeudi 17 de novembre.
Changement de domicile, ci-devant rue St. Pierre, No. 131, maintenant rue Royale No. 123.
17 nov—10

CHAPEAUX et Capottes, nouvelle forme, pour dames, fillettes et enfans.
Les soussignés offrent à vendre en gros et en détail à leur magasin, à très bas prix, un assortiment de chapeaux et capottes, venant d'arriver, pour dames, fillettes et enfans.
De plus, un superbe assortiment d'objets de mode, reçus par le navire Créole.
FORCADE & Co, 90 rue de Chartres,
16 nov Entre Bienville et Douane.

CHAPEAUX D'AMAZONE.

CET article faisant partie de la toilette des dames, est très recherché à New York. Un magasin destiné spécialement à la vente de cet objet a été ouvert dans le quartier le plus fashionable de la ville, Broadway, No. 343.
16 nov—30

AVIS LEGAUX

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS, district oriental de la Louisiane.—Présent l'honorable Theo. H. McCaleb, 26 novembre 1842.—J. B. Pouvertn & Co.—Pétition de E. A. Bradford, chargé de la vente des biens et d'effectuer un compromis.

Sur lecture de la pétition dudit chargé, pour vendre les biens abandonnés par lesdits faillis, consistant en ameublement et en installation ordinaire d'un magasin de comestibles, en billets de banques de cette ville n'ayant pas cours, et billets de la troisième municipalité; comme aussi de faire un compromis avec le bailleur du magasin pour le loyer de la propriété louée par les faillis, à l'encoignure des rues Royale et Dumaine.—Il est ordonné que l'audition de ladite pétition aura lieu jeudi 8 décembre, à 10 heures du matin, et les créanciers de la faillite, et toutes autres personnes y intéressées devront comparaître et déduire les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande faite dans la pétition ne serait pas accordée.

Copie certifiée.
N. R. JENNINGS,
26 nov—1 Greffier de la Cour des Etats-Unis

MR. L. A. BARBARIN de la maison L. A. & W. Barbarin, No. 10 rue de Chartres, arrivant de France, par le navire Taglioni, a apporté avec lui les marchandises suivantes:
Paletots, Habits,
Redingottes, Chapeaux.
De dernière mode parisienne.
Un choix de gilets soie et cachemire, simples et croisés.
Bretelles soie de toutes couleurs.
Gants de chevreau blanc, couleur et noirs.
Un assortiment de cravattes et écharpes de soie couleur et de satin noir.
Draps et casimirs noirs et couleurs.
do. de billards.
Articles militaires.
Broderies en or et en argent, pour les armes de terre et de mer des Etats-Unis, telles que:
Paseaux d'épaulettes
Collets de lieutenants et de midshipmen.
Grenades, etc. etc.
Tout ce qui constitue l'armement, comme:
Schacko, épaulettes or et argent, cordes à fourage, aiguillettes or et laine et milices.
Epées, coliches-marées.
Sabres de marine dorés mat, fins.
Sabres-poignards.
Briquets.
Bancals et demi-bancals, etc. etc. etc.
MM. L. A. & W. Barbarin offrent ces marchandises toutes fraichement déballées, et espèrent du public le patronage qu'ils en ont toujours obtenu. 19 nov

CHS. DUFOUR a transporté son magasin rue Conti, No. 11. 1er nov

PERDUE.

QUATRE billets à ordre tirés par John Green, à l'ordre et endossés par lui-même, en date du 6 mars 1842, chacun de la somme de $1,500, payables à un, deux, trois et quatre ans, et visés ne varietur par Théodore Seghers, notaire public, pour les identifier avec un acte passé par-devant ledit notaire, le 11 mai 1839. Le paiement de ces billets ayant été arrêté, le public est prévenu de ne pas les négocier; et on offre une récompense à la personne qui aurait trouvé ces billets si elle les remettait au soussigné.
MINOR KENNER.
Administrateur de la faillite de Maria Holiday.
17 nov—bm3

CHAPEAUX et Capottes, nouvelles formes pour dames—Le soussigné offre à vendre en gros et en détail à très bas prix, un assortiment de chapeaux et capottes venant d'arriver de France; et aussi, corsets sans couture, chapeaux de soie première qualité, pour hommes, redingottes et habit, gilets de dessous cachemire et soie, parapluies et ombrelles; tous ces articles bien confectionnés et à vendre chez M. Louis Couvertié, rue Condé No 18 et au No 172, rue Royale entre Toulouse et Saint Louis.
24 nov—3 JN. BTE. COUVERTIE.

LES Messieurs, Dames, Fillettes et Enfants, trouveront à la fabrique de Chaussures, 146, rue Royale, les articles chaussures et au prix suivant:
Pour Dames, Fillettes et Enfants.
Bottines prunelle noires ou en couleur de $1 à $4 25 la paire, maroquin en maroquin ou vernis de $4 50 à $0 75 la paire, tiens des souliers en prunelle, maroquin, peau vernie, lacets, décolletés, tiens aussi un assortiment de bottines pour fillettes et enfants, de $1 à $2 50 la paire.
Pour hommes et petits garçons.
Brodequins, souliers et escarpins, en peau de veau et vernis, de $1 50 à $4 50; aussi, de jolis petits brodequins peau vernie pour petits garçons, et escarpins de danse de $1 50 à $2 50 la paire, le tout ci-dessus fabriqué avec des matériaux de première qualité.
Il y a un grand assortiment de brodequins et souliers du nord, pour hommes, dames, fillettes et enfants, tels que bottes, chaussures, [illegible] double et simple semelle de $1 à $3 la paire. Nota: Toutes personnes ayant acheté une paire de chaussure quelconque qui n'aurait pas fait bonne usage, la fabrique s'engage à la remplacer sans frais; une réduction en conséquence sur les prix sera faite pour les acheteurs de gros. 22 nov—36

LES personnes qui pourraient avoir reçu en dépôt ou recueilli des papiers pendant l'incendie qui a eu lieu lundi soir chez MM Herbault frères, sont priées d'en donner avis à M. Herbault, rue St. Louis No. 26, qui les fera retirer. Ces papiers ne peuvent être d'importance que pour lui. 22 nov

CHALES! CHALES!

UN assortiment de Châles reçus directement de France, tels que Cachemires, Kabyles, Indous, Tartans, Satin et quelques Velours Adamant, à vendre au prix coutant, pour clore cet article.
26 nov 46, rue Conti, entre Chartres et Royale

VENTE AU COMPTANT.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Taglioni du Havre, un grand assortiment de marchandises de saison, telles que chapeaux Pinson, soie et feutre, ainsi qu'un très beau choix de cravates de soie et écharpes; aussi gants de Jouvin, bretelles, cannes, parapluies, et un grand assortiment de parfumerie &c.
THORET & CHABBAL,
24 nov—6 Rue de Chartres, 160.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MR. JACQUES LAROSE a transporté son domicile rue de la Levée, No. 71, entre St Louis et Toulouse, ancienne demeure de Mr Campanel. 24 nov

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. CAPDEVIELLE & CUCULLU ont transporté leur comptoir au No. 74 Vieille Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis. 5 nov—3m

MR. STE.-ROSE, libraire, successeur de L. Fremaux, prévient ses abonnés de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un grand assortiment de romans nouveaux des meilleurs auteurs Dumas, Balzac, Soulié, Sue, Hugo, Sand, &c. &c. &c. Livres de prières, livres élémentaires français, anglais, espagnols. Un grand choix de pièces de théâtre. (Rue Royale, 163)
24 nov—3

TRAITES sur Paris, à huit jours de vue, à vendre par
ALBIN MICHEL,
21 nov 41 rue Royale, bureau de M. Jules Mercy

CHAPEAUX de soie français.—4 caisses de qualité supérieure, dernièrement reçues et à vendre par
21 nov. R. G. HOBBS, 24 Douane.

FEUTRES—25 caisses dernièrement reçues par la barque Natchez, à vendre par
21 nov. R. G. HOBBS, 24 Douane

FARINE—412 barils farine fraiche, marques de choix, en débarquement de l'Alleghany, à vendre par
JOSEPH LANDIS,
24 nov 14, Poydras.

CHAUSSETTES de laine—200 douzaines à vendre par
24 nov. FROST & Co, 10 Magasine

BOTTES Souliers et Brodequins constamment en mains à vendre par
24 nov FROST & Co, 10 Magasine

CAFE de Rio de la nouvelle récolte, qualité supérieure, à vendre en magasin par WM. FREEN,
21 nov 66, Douane

MAQUEREAUX Nos. 1, 2 et 3, en barils 1/2 et 1/4 de barils, à vendre par JOHN A. MERRITT & Co.
25 nov 65, Camp

SAVON—150 caisses brun, à vendre par
JOHN A. MERRITT & Co.
25 nov 65, Camp

CAFE de Rio—500 sacs en magasin, à vendre par
JOHN A. MERRITT & Co.
25 nov 65, Camp

TRAITES sur Boston à vendre par
JOHN A. MERRITT & Co.
25 nov 65, Camp

BONS du Trésor de 50, 100 et 500 dollars, portant 6 pour cent d'intérêt, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
19 nov 9, Bienville.

COTON LOWELL—30 balles coton Lowell 7/8, à vendre à bas prix par
19 nov NORTH & BROTHERS, 13, Chartres

LASTING NOIR—Une caisse lasting noir, supérieur, à vendre à bas prix par
19 nov NORTH & BROTHERS, 13, Chartres

CHAUSSURE et Coiffure—168 caisses chapeaux, bottes et souliers, en débarquement de la barque Natchez, à vendre par R. G. HOBBS,
18 nov 24, Douane

PUPITRES—Un petit assortiment pour comptoir, manufacturés à New York, en débarquement du Yazoo, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
18 nov 60, Camp

LANGUES—8 barils et 16 1/2 do. fumées et en saumure, en débarquement du navire Yazoo, à vendre par
18 nov HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

SUCRES & MELASSES.

LE soussigné fera des avances libérales sur des consignations de sucres et mélasses, à ses amis à New York, Messrs. Peter Harmony & Co, et Messrs. Howland et Aspinwall. A. BAUDOUIN,
24 oct 22, rue Royale.

EN débarquement du navire Tipperanoe, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
20 caisses cerises,
20 do Marasquin superfin,
10 do Kirschwaser,
8 do de 24 paniers chaque, anisette de Champion,
6 caisses saucissons de Boulogne,
150 barriques vin rouge de différentes marques,
9 futailles vin blanc,
9 do. do Barsac,
200 caisses vin blanc, Sauterne.
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
16 nov 74, Vieille Levée.

HOTEL DE LA BOURSE ST. LOUIS.

LE soussigné informe le public que cet hôtel situé qui se distingue des autres établissements de ce genre par la splendeur et l'élégance de ses appartemens, sera ouvert le [illegible] novembre prochain pour recevoir des pensionnaires.

Il se flatte que le public voudra bien lui accorder une partie de son patronage, car il ne négligera rien pour que cet hôtel soit le lieu le plus confortable et le plus agréable de la ville.

La table sera remarquable par l'excellence des mets et le choix des vins.

Les personnes qui ont leur famille avec elles, sont invitées à visiter et choisir elles-mêmes leurs appartemens.

L'hôtel sera ouvert pour les visiteurs à partir du premier prochain à novembre.

On veillera scrupuleusement à ce que le service ne soit fait que par des domestiques probes, honnêtes et discrets.

Les conditions seront les mêmes qu'aux autres principaux hôtels.
1 nov—1m I. JEWETT.

AVIS D'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant été sollicité par un nombre amis, de continuer les ventes à l'encan, au magasin, à la [illegible] ... MM. G. R. Beard et [illegible] ... J. A. BEARD, Encanteur.

[illegible] pour Arcadelphia, l'Ecore Fabre, [illegible] Columbia, Harrisonburg, Trinity, [illegible]

[illegible] bateau, tirant peu d'eau, expressément construit pour faire ces voyages, naviguera régulièrement durant cette saison, et partira mardi 29 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
26 nov JOHN R. SHAW & Co, Agents.

POUR St. LOUIS, ALTON, QUINCY et WARSAW—Le steamer GODDESS OF LIBERTY, capitaine C. G. Pearce, partira samedi 26 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à
26 nov JOHN R. SHAW & Co., agents.

POUR ST. LOUIS, Alton et Quincy—Le steamer GODDESS OF LIBERTY, capitaine C. G. Pearce, est maintenant en chargement et partira pour les ports ci-dessus samedi, 26 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Lafayette. 24 nov—4

POUR ST. LOUIS—Jeudi 24 du courant, à dix heures A. M. le steamer ANNAWAN, capitaine Whitney, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 nov CHAS. DOANE & co, 60 Poydras

Le Paquebot Créole entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

POUR MOBILE, TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS—Le steamboat CREOLE, capt. R. A. Marra, partira du lac, à l'extrémité du rail road Pontchartrain, tous les MARDIS ET VENDREDIS après l'arrivée des chars de midi et demi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. & R. GEDDES, Agents,
16 nov 51, Commune.

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez et tous les lieux intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur neuf, MISSOURI, capt. Gore, partira pour les ports susdits, tous les jeudis soirs, à 4 heures, du grand wharf, rue du Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
5 nov CHS. DOANE & Co. 60, Poydras

POUR NEW YORK—Le navire à voilier DAMASCUS, capitaine Bliss, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, a besoin de 100 balles de coton pour compléter sa charge. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Presse à coton d'Orléans ou à S. & J. P. WHITNEY, 14, Camp
26 nov ou à FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

POUR BOSTON—La barque AMOS PATTEN, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
WIGGIN & DAVENPORT,
26 nov 53, rue des Magasins.

POUR NEW YORK—Le superbe paquebot JOHN MINTURN, capitaine Stark, ayant la principale partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à J. W. STANTON & Co,
26 nov enc. Magasine et Lafayette

POUR BOSTON—La barque, paquebot de première classe, NATCHEZ, capitaine Leadbetter, partira après le Tennessee, sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à
HARROD, DARLING & Co.,
26 nov 47, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1, fin voilier, ST. PETERSBURG, capitaine Track, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, sera prêt à partir dans quelques jours. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
26 nov L H GALE, 96, rue Commune

A FRETER—Deux bricks de première classe prendront du fret à la côte, s'adresser à
26 nov J H ASHBRIDGE, 97, Camp

On a besoin d'un navire pour prendre un chargement pour New-York. S'adresser à
26 nov FOSDICK & BRO. 66, Camp

On a besoin d'une goelette pour prendre un chargement pour New York. S'adresser à
26 nov FOSDICK & BRO. 66, Camp

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire BANGOR, capt. Adams, partira demain. Pour passage, s'adresser à J H ASHBRIDGE,
22 nov 97, Camp

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe fin voilier, CONSTITUTION, capitaine Peabody, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée et à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la presse d'Orléans ou à
BAILEY & BAXTON,
22 nov 47 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier CREOLE, capitaine Dillingham, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
19 nov FRANK PERRET, 49, Toulouse

POUR TAMPICO—La goelette VIRGINIA ANTOINETTE, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
19 nov 74, Vieille Levee.

POUR LA HAVANE—La goelette CLORINDA, capitaine Parker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis Poydras tier, ou à WIGGIN & DAVENPORT,
16 nov 53, Magasins.

POUR LE HAVRE—Le navire de voilier HANOVER, capitaine Drummond, partira sous peu, ayant presque tout son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
17 nov S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR ST. VALERY—La barque de première classe EPERVIER, capitaine Perrin, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
17 nov L. H. GALE, 92, Commune

POUR BORDEAUX—Le beau navire TALMA, capitaine J. Cayol, partira immédiatement pour ce port. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
CHARLES DUFOUR,
16 nov 11 Conti

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot A. 1, fin voilier, TAGLIONI, capitaine Rogers, sera prêt à partir sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de très beaux aménagements, s'adresser à
16 nov L H GALE, 96, rue Commune

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District oriental de la Louisiane—Nos. 164 et 221.—F. Gaillard, chargé de la vente des biens des faillites de Julien Bossié et veuve Benjamin Bossié, en faillite.

En vertu d'un ordre de cour émané de l'honorable Cour du District des Etats-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le samedi 17 de décembre 1842, à 10 heures A. M. dans la paroisse de St. Jean-Baptiste, les biens:

1o. Une habitation sucrerie, située dans la paroisse de St. Jean Baptiste, sur la rive droite du Mississipi, à environ cinq arpents dans les profondeurs à l'habitation [illegible] ... ayant un arpent et demi de face courant entre lignes parallèles jusques dans la profondeur d'un arpent, et s'élargissant ... bornée sur la ligne d'en haut par la propriété de Magloire Martin. L'autre lot est séparé du premier par quatre arpens ... courant sur environ vingt-neuf arpens de profondeur, borné sur la ligne d'en haut par la propriété de Marianne Elder et sur la ligne d'en bas par la propriété de Hubert Darensbourg; ensemble avec la sucrerie, les cases à nègres les magasins et autres bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Dix-neuf esclaves appartenant à la société:
Jacques, griffe de 26 ans, Justin, nègre de 30 ans, Louis, de 50 ans, William, mulâtre de 30 ans, Julian, nègre, 29 ans, Toussaint, de 26 ans, Dick de 24 ans, Louis, de 22 ans, Sage, de 33 ans, Patrick de 29 ans, Tom de 24 ans, Louis, Adrienne, 60 ans, Edouard, griffe de 30 ans. Théodule, nègre de 19 ans, Anne, négresse de 25 ans, avec ses deux enfans, Olive, 4 ans et Nathalie, 2 ans 1/2, Marie Therèse, 30 ans, Gilbert, nègre Créole, 14 ans.

3o. Deux autres esclaves appartenant en propre à Julien Bossié.
Ephraim, nègre agé de 30 ans, Joseph, do. agé de 23 ans
4o. Douze autres esclaves appartenant en propre à la veuve B. Bossié.
Henry, nègre agé de 26 ans, Frank, de 35 ans, Sylvain 30 ans, Henriette, négresse, 35 ans, avec ses enfans, Corinne agée de 7 ans, Marie, 3 ans, Valentine, 1 an, Joséphine, mulâtresse agée de 16 ans, Isabelle, négresse agée de 14 ans, Diana de 25 ans, avec ses deux enfans, Charlotte, 5 ans, Victorine, 7 ans.
5o. 10 chevaux, 14 mulets et 7 paires de bœuf, charrettes, outils &c. appartenant à ladite société.
6o. 200 actions du fond capital de la Banque de l'Union garanties par hypothèque sur toutes les propriétés ci-dessus.

Conditions de la vente:
L'acquéreur assumera le paiement du montant dû à la Banque de l'Union de la Louisiane, s'élevant à $7176 avec intérêts à 10 pour cent du 1er. avril 1840. La balance payable: $800 comptant, et le restant en deux paiemens égaux à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

7o. 24 moutons appartenant en propre à Julien Bossié.
8o. Un cabriolet do do
9o. Un billet à ordre, tiré par la veuve B. Bossié, et un recours contre la dite. Aussi, un recours contre Devezin à Bossié.
10o. 35 moutons appartenant en propre à la veuve B. Bossié.
11o. Un cheval do do
Conditions de la vente, comptant.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Adolphe Mazureau, notaire public.
A. SIDNEY ROBERTSON,
16 nov—4f 15,26,9 et 17 Marshal des E. U.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—District oriental de la Louisiane.—No. 252.—Mandeville Marigny chargé de la vente des biens de Félix Lefebvre en faillite.

En vertu d'un ordre de cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le jeudi premier décembre 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent désignés par les Nos. 3 et 4.

Le lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis, et 30 pieds de face au bassin Carondelet, sur 120 pieds de profondeur d'une rue à l'autre, le tout mesure française.
Le lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis, 120 pieds de face à la rue Franklin et 30 pieds de face au bassin Carondelet, sur 120 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, le tout mesure française.

Ces deux lots de terre sont bornés par les rues St. Louis, Bassin, Franklin et par le bassin Carondelet. Le tout conformément à un plan en date du 29 septembre 1836 et déposé en l'étude de Mr Félix de Armas, notaire public.

Une rente annuelle et perpétuelle de 6 p. [illegible] sur un capital de huit cent cinquante piastres sur chaque lot existe sur les deux lots de terre en faveur de la corporation.

Conditions de la vente, comptant.
Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.
A. SIDNEY ROBERTSON,
9 nov—4f—9, 21, 1 déc. Marshal des E. U.

HUILE de Baleine-Clarifiée—20 barils, à vendre par
16 nov C. DOANE & Co. 60, Poydras.

PLOMB—20 barils, à vendre par
16 nov C. DOANE & Co. 60, Poydras.

S [illegible] en débarquement du navire Hope, à vendre par DUNCAN KENNEDY,
15 sep 60 Toulouse

FOIN—600 balles foin du Nord sur navire, à vendre par S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
6 nov

BRIDES, anglaises, et pour fourneaux, tuiles de manufacture supérieure, à vendre par
LYALL & DAVIDSON,
8 oct 104 Camp

FARINE, Blé &c—Le soussigné fera des avances sur des consignations de farine, blé, maïs ou autres produits de l'Ouest, à ses amis à New York Messrs. Peter Harmony & Co. A. BAUDOUIN,
24 oct 22, rue Royale

CAFE de la Guayra—2000 sacs, à vendre par
SCHMIDT & Co.

CAFE de Rio—500 sacs, à vendre par
14 nov SCHMIDT & Co

BLANC d'ESPAGNE—60 barils, à vendre par
V. L. GIRARD & Co.,
14 nov encoignure Chartres et St. Pierre

CHAUX de Thomaston—300 barils en débarquement de la barque Lillias, à vendre par
16 nov. GEORGE BEDFORD, 47, Commune

VENTES DE CE JOUR:

PAR E. TASTET,
136, rue de Chartres.

IL sera vendu, sans réserve, aujourd'hui 26 novembre, à 10 heures, à son magasin d'encan:
14 barils pâte et gelée de Goulave;
20 caisses Macaroni et Vermicelle.
Aussi—Une quantité de Comestibles et de Liqueurs, ainsi que des Meubles. 26 nov—1

PAR VINCENT & DE FERIET.
No. 136, rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui, 26 du courant, à 10 heures, un assortiment de marchandises sèches, telles que: chemises et caleçons en mérinos, mouchoirs bleu et à [illegible], toiles, coton blanc, imprimés, dentelles, calicot, indiennes, [illegible] blanc et brun, &c.
Aussi—[illegible] bottes, souliers et brodequins.
26 nov—1

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

DEMAIN samedi, le 26 du courant, à 10 heures A. M. il sera vendu, à l'encoignure de St. Philippe et Condé: Le Café connu sous le nom de Café des Arts, en bloc ou en détail. Vente positive.
Ledit café contient un billard complet. 24 nov—5

PAR G. R. BEARD & WOOD.
J. A. BEARD, encanteur

IL sera vendu au magasin d'encan, à l'encoignure des rues des Magasins et de la Commune, samedi 26 du courant, à 11 heures,
14 pipes vin blanc,
20 quarts de pipes vin d'Oporto.
50 caisses tabac à chiquer,
10 surons indigo de Carracas,
30 rouleaux de cordes.
Un envoi de verres taillés, anglais, lampes, candélabres, lustres, &c. Une variété de meubles, consistant en bureaux, tables, chaises, bois de lit, armoires. Aussi: 30 paires de bois de lit en toile de fil, &c.
Conditions, comptant. 26 nov—6

PAR J. A. BEARD, Encanteur,
46, rue des Magasins.
Esclave en vente.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 26 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, [illegible] de la Georgie [illegible].
Conditions, comptant. 26 nov—6

PAR J. A. BEARD,
Bureau, 46, rue des Magasins.
Charbon de Liverpool.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 26 du courant, à 10 heures et demie, sur la Levée, en face du Port, No. 5, près du chemin à coulisses,
140 tonneaux excellent charbon de Liverpool, au débarquement du navire Dumbarton.
Conditions, comptant 26 nov—3

PAR S. GUINAULT.
Vente sans réserve de propriétés de valeur dans la Première Municipalité.

IL sera vendu, samedi 26 novembre 1842, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:
Un lot de terre situé au faubourg Tremé, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Pierre, entre Claiborne et Derbigny, traversant l'îlot jusqu'au canal Carondelet, sur lequel il mesure 60 pieds 2 pouces 7 lignes de face, 100 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Claiborne, et 101 pieds 3 pouces 9 lignes sur la ligne opposée.

Ensemble une maison neuve en briques à étages, couverte en ardoises, se composant de quatre beaux appartemens en bas, vestibule, deux cabinets, deux galeries; quatre beaux appartemens en haut, deux cabinets, deux galeries et vestibule; belles mansardes non achevées. Les galeries sur la façade à la rue St. Pierre mesurent 60 pieds de long sur 8 de large: celles de derrière ont la même largeur sur 30 pieds de long; les appartemens d'en bas ne sont pas achevés. Tous les appartemens ont des cheminées, celles du salon et de la salle à manger sont en marbre et à grates. Un magasin fixe au canal Carondelet, ayant 30 pieds de large sur 40 pieds de long; écurie, remise, hangar à voiture, cuisine, chambres de domestiques, et une citerne de 3000 gallons; un charmant parterre sur la façade de la rue St. Pierre.

Les bâtisses sont faites en pierres et en briques, et sont payées.

Cette propriété est assurée pour $6,000; le vendeur se réserve le montant de l'assurance en cas d'incendie.

Conditions:—L'acquéreur se chargera de payer, au 14 mai 1843, $671 37 1/2; pareille somme au 14 mai 1844, la balance payable $600 comptant, et le surplus à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Un lot de terre faisant partie du même îlot et formant l'angle des rues St. Pierre et Derbigny, ayant 30 pieds de face à la rue St. Pierre, sur 100 pieds 3 pouces 9 lignes de profondeur et face à la rue Derbigny. Ensemble une maison neuve en bois, partie briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, se composant de quatre appartemens, une galerie et deux cabinets; cabinet et cabinets, hangar, parterre, deux cabanons et galeries, latrines et écuries, pour cochère, etc.

Cette propriété est assurée pour la somme de $2,000; le vendeur se réserve le montant de l'assurance en cas d'incendie.

Conditions—$400 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Un autre lot de terre situé dans le même îlot, ayant 30 pieds de face au canal Carondelet, sur 75 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison neuve de deux appartemens à feu, galerie et cabinet; cuisine de deux appartemens, puits, latrines, &c.

Conditions—L'acheteur se mettra au lieu et place du vendeur pour le paiement de deux billets de $467 chacun, échéant les 14 mai 1843 et 14 mai 1844, et la balance comptant.

Trois lots de terre désignés par les Nos. 2, 3 et 4, formant l'encoignure des rues St. Philippe et Rochebleve, mesurant ensemble 36 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue St. Philippe, sur 100 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur, sur la ligne de la rue Rochebleve. Ensemble une maison à étages en bois, couverte en ardoises, se composant de [illegible] appartemens, galerie, cuisine, puits, &c. Le terrain est bien clôturé. Cette propriété loue $12 par mois.

Conditions—comptant.

Ces propriétés seront vendues conformément à des plans actuellement exposés à la Bourse de la Cité. Les personnes qui désirent acheter pourront se présenter sur les lieux afin d'examiner les propriétés.

Les actes de vente chez Félix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 26 nov—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. CHOPARD,
12, rue St. Louis.

IL sera vendu, mardi 29 novembre, à 10 heures, à son magasin d'encan:
Un assortiment de marchandises plus ou moins avariées provenant de l'incendie qui a eu lieu dans le magasin de MM. Herbault frères.
Il consiste en Vin blanc, rouge, Anisette, Liqueurs fines, Vin de Champagne, Absinthe, Tabac à chiquer, Papier en rames et aussi aux carreaux, &c. &c. Il se trouve aussi des Charlottes garnies en argent.
Cette vente est faite sans réserve, pour le compte de qui il appartient, et payable comptant.
Les acheteurs pourront visiter les lots avant la vente
26 nov—3

BOULANGER CREOLE.

PAR J. A. BEARD, Encanteur,
Bureau, 46, Magasins.

IL sera vendu à l'encan, mardi 29 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank:
Le nègre JESSE, âgé d'environ 29 ans, excellent boulanger, parlant anglais et français; vendu pour aucune faute, le propriétaire n'ayant plus besoin de ses services. Pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions, comptant, en billets des 1re. et 2de. municipalités.
L'acte de vente pardevant J. Marks, notaire public.
26 nov—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, mardi 29 du courant, à 10 heures du matin, au No. 13, rue des Magasins:
100 boucauts de Riz de la nouvelle récolte.
Conditions à la vente. 26 nov—4

PAR E. TASTET,
136, rue de Chartres.
Sans Réserve.

IL sera vendu, lundi 28 du courant, à 10 heures, sur les lieux, à l'encoignure des rues Dumaine et Robertson, un assortiment complet de groceries et liqueurs.
Conditions à la vente. 26 nov—4

Vente par coils, de marchandises anglaises, françaises, allemandes et américaines.

PAR W. H. ROBERTSON & Co.
M. L. FERNET, encanteur
Magasin, No. 7, rue des Magasins.

IL sera vendu mardi 29 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan,
Un assortiment de marchandises anglaises, françaises, allemandes et américaines, de marchandises sèches qui seront détaillées par catalogue.
Les catalogues seront prêts à être délivrés, et on pourra examiner les marchandises lundi, veille de la vente.
N. B. Tous les mardis, il y aura des ventes de marchandises par colis. 22 nov—8

Propriété de valeur à Livaudais.
PAR J. A. BEARD,
Encanteur, 46, Magasins.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 29 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks,
Un certain Lot de Terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme le no. 12, de l'îlot no. 7, du faubourg Livaudais. Ledit lot mesure 61 pieds 1 pouce [illegible] face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 184 pieds 11 pouces sur la ligne qui le divise du no. 11, et 186 pieds 1 pouce sur l'autre ligne. Sur ce lot se trouve une maison double à deux étages, construite en bois, avec une cuisine à deux étages dans le fond, des écuries, appentis, &c. dans la profondeur: le tout bien entouré. Vente positive.
Conditions—Moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à final paiement.
L'acte de vente en l'étude de J. B. Marks, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 nov—4

EXTERNAT DE JEUNES PERSONNES,
109, rue de Bourgogne,
Entre St. Louis et Conti.

MADAME F. ARPIN a ouvert ses classes depuis le 1er Novembre. 9 nov

PENSIONNAT, rue Royale No. 270.

MESDAMES GIOS ET VERNIES, ayant pris la direction du Pensionnat que Mme. de Mouilly vient de quitter, comptent à y recevoir les jeunes personnes dont on veut bien leur confier l'éducation. Elles y enseigneront dans la langue française, ou dans la langue anglaise, selon le désir de leurs parens: ces deux langues se parlant dans les classes. 15 nov—2m

COURS D'ANGLAIS DU SOIR.

MONSR. GRIFFON, professeur d'anglais, depuis neuf ans dans les premiers établissements de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les commerçants demandés qu'un vient de former des cours tout à la fois pour les élèves et Messieurs les demoiselles, qu'il le ouvrira le 1er décembre prochain dans une des salles de l'Académie Buffet, rue Bourbon, No. 68, entre Douane et Bienville, deux cours d'anglais pour les adultes; dont le les... les mardis, jeudis et samedis depuis six heures et demie jusqu'à... heures du soir.

Le but du professeur de ces deux cours est de mettre les personnes qui l'honoreront de leur confiance à même de parler avec facilité la langue anglaise.

Prix pour chaque cours, $5 par mois, payables d'avance. Cette condition est rigoureusement à remplir avant de prendre la première leçon, au domicile et au bureau de chaque mois. Pour se faire inscrire, s'adresser à M. Buffet, rue Bourbon, No. 68, entre Douane et Bienville, ou à
ALLEN OSTON,
24 nov rue Carondelet No. 164

LEÇONS D'ANGLAIS.

MR. SMITH, ancien professeur d'anglais au couvent du Sacré Cœur, à LILLE, en France, annonce à MM. les Français, et les familles de la Nouvelle Orléans, qu'il donne des leçons particulières d'anglais, et les invite à s'adresser à lui avant 10 heures du matin, ou entre midi et 2 heures de l'après-midi, rue de Conti, No. 21. Si deux ou trois personnes voulaient se réunir, il pourra être formé une classe du soir.
Le prix de ces leçons est très modéré. 24 nov—

AVIS.—Les personnes qui désirent envoyer leurs enfans au COLLEGE DE MANDEVILLE voudront bien s'adresser à M. Auguste Dietz, bureau de M. Hewitt Davis, Exchange Place, ou à M. Leed, au bureau du chemin de fer de Pontchartrain, pour obtenir toutes les renseignements nécessaires.
9 nov. M. B. AMBUEE.

ACADEMIE DE DANSE,

Encoignure des rues Bourbon et Douane, No. 21.

M. CLESSEY, professeur de danse, a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs de la Louisiane qu'il a commencé ses leçons depuis le 9 de ce mois.
M. C. donnera des leçons particulières chez les familles et dans les académies.
Références:—MM. l'honorable Paul Bertus, Edmond Forstall, Dr. Guesnard, D. Seghers, Isaac Preston, Wm. Crenshaw, Dr. Jones, Dr. Thos. C. Monks, J. B. Lovorich, L. N. Gottschalk, Dr. Cénas, major Beard, Wm. C. Micou, Hagan, Thomas Barrett. 9 nov—3m

EN magasin et à vendre:
200 caisses Salai ons assorties,
20 do. Savon de Marseille,
50 paniers Huile,
20 barils Madère imitation,
400 milliers Bouchons assortis et réguliers,
100 barils et demi-barils Sardines, Petits-Pois et Truffes,
300 paniers Anisette surfine de Champion,
40 caisses Fruits en jus et à l'eau-de-vie,
20 do. Thon mariné et Olives farcies.
V. L. GIRARD & Co,
16 nov. encoignure Chartres et St. Pierre

SEL—2800 sacs gros et fin du Liverpool, en débarquement des navires Middlesex, Racehorse et [illegible], à vendre au gré des acheteurs, par
16 nov. ALEX. PARK & Co., 20, Commune

CAFE et [illegible]—600 sacs café vert et 200 milliers [illegible] de qualités et marques, en magasin et à vendre par
6 oct FRANK & [illegible], 30 Toulouse

TOILE et corde d'emballage, à vendre en magasin par
15 nov C. DOANE & Co. 60, Poydras.